



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS

REPRISE DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION

18-20 décembre 1962

RESOLUTIONS

SUPPLEMENT No 1A

NATIONS UNIES

ADRESSES OÙ LES PUBLICATIONS DE L'ONU SONT EN VENTE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD: VAN SCHAIK'S BOOK STORE (PTY.), LTD.
Church Street, Box 724, Pretoria.
CAMEROUN: LIBRAIRIE DU PEUPLE AFRICAÏN
La Gérante, B. P. 1197, Yaoundé.
ÉTHIOPIE: INTERNATIONAL PRESS AGENCY
P. O. Box 120, Addis-Abeba.
GHANA: UNIVERSITY BOOKSHOP
University College of Ghana, Legon, Accra.
MAROC: CENTRE DE DIFFUSION DOCUMENTAIRE
DU B.E.P.I., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.
RÉPUBLIQUE ARABE UNIE: LIBRAIRIE
"LA RENAISSANCE D'ÉGYPTÉ"
9 Sh. Adly Pasha, Le Caire.

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA: THE QUEEN'S PRINTER
Ottawa, Ontario.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: SALES SECTION,
UNITED NATIONS, New York.

AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE: EDITORIAL SUDAMERICANA, S. A.
Alsina 500, Buenos Aires.
BOLIVIE: LIBRERIA SELECCIONES
Casilla 972, La Paz.
BRÉSIL: LIVRARIA AGIR
Rua México 98-B, Caixa Postal 3291,
Rio de Janeiro.
CHILI:
EDITORIAL DEL PACIFICO
Ahumada 57, Santiago.
LIBRERIA IVENS
Casilla 205, Santiago.
COLOMBIE: LIBRERIA BUCHHOLZ
Av. Jiménez de Quesada 8-40, Bogotá.
COSTA RICA: IMPRENTA Y LIBRERIA TREJOS
Apartado 1313, San José.
CUBA: LA CASA BELGA
O'Reilly 455, La Habana.
ÉQUATEUR: LIBRERIA CIENTIFICA
Casilla 362, Guayaquil.
GUATEMALA: SOCIEDAD ECONOMICA-
FINANCIERA
6a Av. 14-33, Ciudad de Guatemala.
HAÏTI: LIBRAIRIE "À LA CARAVELLE"
Port-au-Prince.
HONDURAS: LIBRERIA PANAMERICANA
Tegucigalpa.
MEXIQUE: EDITORIAL HERMES, S. A.
Ignacio Mariscal 41, México, D. F.
PANAMA: JOSE MENENDEZ
Agencia Internacional de Publicaciones,
Apartado 2052, Av. 8A, Sur 21-58, Panamá.
PARAGUAY: AGENCIA DE LIBRERIAS
DE SALVADOR NIZZA
Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.
PÉROU: LIBRERIA INTERNACIONAL
DEL PERU, S. A., Casilla 1417, Lima.
RÉPUBLIQUE DOMINICAÏNE: LIBRERIA
DOMINICANA
Mercedes 49, Santo Domingo.
SALVADOR: MANUEL NAVAS Y CIA.
1a. Avenida Sur 37, San Salvador.
URUGUAY: REPRESENTACION DE EDITORIALES,
PROF. H. D'ELIA
Plaza Cagancha 1342, 1° piso, Montevideo.
VENEZUELA: LIBRERIA DEL ESTE
Av. Miranda, No. 52, Edf. Gallpán, Caracas.

ASIE

BIRMANIE: CURATOR, GOVT. BOOK DEPOT
Rangoon.
CAMBODGE: ENTREPRISE KHMÈRE DE LIBRAIRIE
Imprimerie & Papeterie, S. à R. L., Phnom-Penh.
CEYLAN: LAKE HOUSE BOOKSHOP
Assoc. Newspapers of Ceylon, P. O. Box 244,
Colombo.
CHINE:
THE WORLD BOOK COMPANY, LTD.
99 Chung King Road, 1st Section, Taïpeh,
Taiwan.
THE COMMERCIAL PRESS, LTD.
211 Honan Road, Shanghai.
CORÉE (RÉPUBLIQUE DE): EUL-YOO PUBLISHING
CO., LTD.
5, 2-KA, Chongno, Seoul.
HONG-KONG: THE SWINDON BOOK COMPANY
25 Nathan Road, Kowloon.
INDE:
ORIENT LONGMANS
Bombay, Calcutta, Hyderabad, Madras
et New Delhi.
OXFORD BOOK & STATIONERY COMPANY
Calcutta et New Delhi.
P. VARADACHARY & COMPANY
Madras.
INDONÉSIE: PEMBANGUNAN, LTD.
Gunung Sahari 84, Djakarta.
JAPON: MARUZEN COMPANY, LTD.
6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.
PAKISTAN:
THE PAKISTAN CO-OPERATIVE BOOK SOCIETY
Dacca, East Pakistan.
PUBLISHERS UNITED, LTD.
Lahore.
THOMAS & THOMAS
Karachi.
PHILIPPINES: ALEMAR'S BOOK STORE
769 Rizal Avenue, Manila.
SINGAPOUR: THE CITY BOOK STORE, LTD.
Collyer Quay.
THAÏLANDE: PRAMUAN MIT, LTD.
55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
VIËT-NAM (RÉPUBLIQUE DU): LIBRAIRIE-
PAPETERIE XUÂN THU
185, rue Tu-do, B. P. 283, Saïgon.

EUROPE

ALLEMAGNE (RÉP. FÉDÉRALE D'):
R. EISENSCHMIDT
Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.
ELWERT UND MEURER
Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
ALEXANDER HORN
Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
W. E. SAARBACH
Gertrudenstrasse 30, Köln (1).
AUTRICHE:
GEROLD & COMPANY
Graben 31, Wien, 1.
B. WÜLLERSTORFF
Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.
BELGIQUE: AGENCE ET MESSAGERIES
DE LA PRESSE, S. A.
14-22, rue du Persil, Bruxelles.
DANEMARK: EJNAR MUNKSGAARD, LTD.
Nørregade 6, København, K.
ESPAGNE:
LIBRERIA BOSCH
11 Ronda Universidad, Barcelona.
LIBRERIA MUNDI-PRENSA
Castelló 37, Madrid.

FINLANDE: AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA
2 Keskuskatu, Helsinki.
FRANCE: ÉDITIONS A. PÉDONE
13, rue Soufflot, Paris (V^e).
GRÈCE: LIBRAIRIE KAUFFMANN
28, rue du Stade, Athènes.
IRLANDE: STATIONERY OFFICE
Dublin.
ISLANDE: BÓKAVERZLUN SIGFÚSAR
EYMUNDSSONAR H. F.
Austurstraeti 18, Reykjavik.
ITALIE: LIBRERIA COMMISSIONARIA
SANSONI
Via Gino Capponi 26, Firenze,
et via D.A. Azuni 15/A, Roma.
LUXEMBOURG: LIBRAIRIE J. TRAUSSCH-
SCHUMMER
Place du Théâtre, Luxembourg.
NORVÈGE: JOHAN GRUNDT TANUM
Karl Johansgate, 41, Oslo.
PAYS-BAS: N.V. MARTINUS NIJHOFF
Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.
PORTUGAL: LIVRARIA RODRIGUES & CIA.
186 rua Aurea, Lisboa.
ROYAUME-UNI: H. M. STATIONERY OFFICE
P. O. Box 569, London, S.E.1
(et agences HMSO à Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).
SUÈDE: C. E. FRITZE'S KUNGL. HOVBOK-
HANDEL A-B
Fredsgatan 2, Stockholm.
SUISSE:
LIBRAIRIE PAYOT, S. A.
Lausanne, Genève.
HANS RAUNHARDT
Kirchgasse 17, Zürich 1.
TCHÉCOSLOVAQUIE: ČESKOSLOVENSKÝ
SPISOVATEL
Národní Třída 9, Praha 1.
TURQUIE: LIBRAIRIE HACHETTE
469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.
**UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES:**
MEJDOUNARODNAJA KNIGA
Smolenskaia Plochtchad, Moskva.
YOUGOSLAVIE:
CANKARJEVA ZALOŽBA
Ljubljana, Slovenie.
DRŽAVNO PREDUZEĆE
Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11,
Beograd.
PROSVJETA
5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.
PROSVETA PUBLISHING HOUSE
Import-Export Division, P. O. Box 559,
Terazije 16/1, Beograd.

MOYEN-ORIENT

IRAK: MACKENZIE'S BOOKSHOP
Bagdad.
ISRAËL: BLUMSTEIN'S BOOKSTORES
35 Allenby Rd. et 48 Nachlat Benjamin St.,
Tel Aviv.
JORDANIE: JOSEPH I. BAHOUS & CO.
Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.
LIBAN: KHAYAT'S COLLEGE BOOK
COOPERATIVE
92-94, rue Bliss, Beyrouth.

OCÉANIE

AUSTRALIE: MELBOURNE UNIVERSITY
PRESS, 369 Lonsdale Street, Melbourne, C.1.
NOUVELLE-ZÉLANDE: UNITED NATIONS
ASSOCIATION OF NEW ZEALAND
C. P. O. 1011, Wellington.

[62F1]

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de bureaux de vente peuvent être adressées à la Section des ventes, ONU, New York (É.-U.), ou à la Section des ventes, ONU, Palais des Nations, Genève (Suisse).



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS

REPRISE DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION

18-20 décembre 1962

RESOLUTIONS

SUPPLEMENT No 1A

NATIONS UNIES

New York, 1963

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La mention d'une cote ainsi composée dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les résolutions sont désignées par deux nombres: l'un en chiffres arabes qui indique le numéro de la résolution, l'autre en chiffres romains qui indique la session au cours de laquelle la résolution a été adoptée.

E/3671/Add.1

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Ordre du jour de la reprise de la trente-quatrième session	v
Résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa trente-quatrième session	
926 (XXXIV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique (point 10) Résolution du 19 décembre 1962	1
927 (XXXIV). Mandat de la Commission économique pour l'Afrique (point 10) Résolution du 19 décembre 1962	1
Autres décisions prises par le Conseil au cours de la reprise de sa trente-quatrième session	
Programme de base du Conseil pour 1963	3
Lieu de la session d'été du Comité de l'assistance technique	3
Renvoi de la section IV du rapport du Comité administratif de coordination	3
Annulation de la réunion du Groupe consultatif des Nations Unies en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants	3
Conférence sur les voyages et le tourisme internationaux	3
Examen de la composition du Comité intergouvernemental ONU/FAO pour le Programme alimentaire mondial	3
Augmentation du nombre des membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification	3
Augmentation du nombre des membres du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	3
Election de six membres du Comité de l'assistance technique	3
Election de quatre membres du Comité du développement industriel	3
Election des membres du Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales	3
Election des membres du Comité spécial de coordination	3
Election des membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification	4
Election des douze membres supplémentaires du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	4
Nomination des deux membres supplémentaires du Comité spécial créé en vertu de la résolution 851 (XXXII) du Conseil	4
Confirmation de la nomination de membres des commissions techniques du Conseil	4

ORDRE DU JOUR DE LA REPRISE DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION*

10. Rapports des commissions économiques régionales: rapport de la Commission économique pour l'Afrique**.
25. Calendrier des conférences pour 1963: lieu de la session d'été du Comité de l'assistance technique**.
28. Elections.
29. Confirmation de la nomination de membres des commissions techniques du Conseil.
30. Programme de travail du Conseil pour 1963.
32. Mise en œuvre des recommandations du Comité spécial créé en vertu de la résolution 851 (XXXII) du Conseil: section IV du rapport du Comité administratif de coordination***.

* Les points 1 à 9, 11 à 24, 26, 27 et 31 ont été examinés au cours de la première partie de la session.

** Point examiné partiellement au cours de la première partie de la session.

*** A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a décidé d'inscrire cette question nouvelle à son ordre du jour.

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL
AU COURS DE LA REPRISE DE SA TRENTE-QUATRIEME SESSION**

926 (XXXIV). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique

Le Conseil économique et social

1. *Prend acte* du rapport annuel de la Commission économique pour l'Afrique¹ pour la période allant du 19 février 1961 au 3 mars 1962, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport ;

2. *Approuve* le programme de travail et l'ordre de priorité consignés dans ce rapport.

*1239ème séance plénière,
19 décembre 1962.*

927 (XXXIV). Mandat de la Commission économique pour l'Afrique

Le Conseil économique et social,

Rappelant sa résolution 671 A (XXV) du 29 avril 1958 créant la Commission économique pour l'Afrique,

Ayant examiné la résolution 42 (IV), en date du 24 février 1962, de la Commission économique pour l'Afrique², et notamment le projet de résolution III proposé par la Commission pour adoption par le Conseil³,

Prenant note du mémorandum⁴ présenté au Conseil économique et social par le représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, trente-quatrième session, Supplément No 10 (E/3586).

² *Ibid.*, troisième partie.

³ *Ibid.*, quatrième partie.

⁴ *Ibid.*, trente-quatrième session, Annexes, point 10 de l'ordre du jour, document E/L.953 et Corr.1.

et des déclarations par lesquelles le Gouvernement espagnol a indiqué qu'il était disposé à appliquer la résolution 1466 (XIV) de l'Assemblée générale, en date du 12 décembre 1959, et la résolution 24 (III) de la Commission économique pour l'Afrique, en date du 16 février 1961⁵,

Prenant note également des déclarations⁶ faites par les représentants de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et selon lesquelles les délégations de ces Etats à la Commission économique pour l'Afrique s'abstiendraient, de façon générale, de voter contre les propositions qui intéressent principalement la région et qu'approuvent la majorité des pays de la région.

Souhaitant connaître les vues de la Commission sur la situation nouvelle créée par ce mémorandum et ces déclarations,

Décide d'envoyer à la Commission économique pour l'Afrique, pour qu'elle le réexamine, le projet de résolution mentionné ci-dessus dans la mesure où il concerne le statut de l'Espagne, de la France et du Royaume-Uni au sein de la Commission, en tenant compte du mémorandum du représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, des déclarations faites par les représentants de la France et du Royaume-Uni et des discussions qui ont eu lieu au cours de la trente-quatrième session du Conseil sur cette question⁷.

*1239ème séance plénière,
19 décembre 1962.*

⁵ *Ibid.*, trente-deuxième session, Supplément No 10 (E/3452/Rev.1), troisième partie.

⁶ *Ibid.*, trente-quatrième session, 1212ème et 1213ème séances.

⁷ *Ibid.*, 1210ème à 1213ème et 1236ème séances, et *ibid.*, reprise de la trente-quatrième session, 1239ème séance.

AUTRES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL AU COURS DE LA REPRISE DE SA TRENTE-QUATRIEME SESSION

Programme de base du Conseil pour 1963

A ses 1237^{ème} et 1238^{ème} séances, les 18 et 19 décembre 1962, le Conseil a arrêté son programme de base pour 1963 et examiné l'ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session. Il a décidé de demander au Secrétariat de fixer, après consultation des membres du Conseil et des institutions spécialisées intéressées, les dates auxquelles s'ouvrirait la discussion sur les questions prévues pour la trente-cinquième session.

Lieu de la session d'été du Comité de l'assistance technique en 1963

A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a décidé d'accepter l'invitation du Gouvernement danois, qui offrait que le Comité de l'assistance technique tienne à Copenhague sa session d'été de 1963.

Renvoi de la section IV du rapport du Comité administratif de coordination

A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a décidé de transmettre la section IV du rapport du Comité administratif de coordination (E/3695), traitant de l'application des recommandations du Comité spécial créé en vertu de la résolution 851 (XXXII) du Conseil, au Comité spécial des Dix pour plus ample examen.

Annulation de la réunion du Groupe consultatif des Nations Unies en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants

A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a décidé d'annuler la séance du Groupe consultatif des Nations Unies en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants qui devait se tenir à Genève du 2 au 13 décembre 1963.

Conférence sur les voyages et le tourisme internationaux

A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a confirmé sa décision de convoquer la Conférence sur les voyages et le tourisme internationaux en août-septembre 1963, conformément à ce qui avait été prévu.

Examen de la composition du Comité intergou- vernemental ONU/FAO pour le Programme alimentaire mondial

A sa 1237^{ème} séance, le 18 décembre 1962, le Conseil a décidé de renvoyer à sa trente-cinquième session le point de l'ordre du jour concernant l'examen de la composition du Comité intergouvernemental ONU/FAO pour le Programme alimentaire mondial.

Augmentation du nombre des membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification

A sa 1238^{ème} séance, le 19 décembre 1962, le Conseil a décidé de porter de 18 à 21 le nombre des membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification.

Augmentation du nombre des membres du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

A sa 1238^{ème} séance, le 19 décembre 1962, le Conseil a décidé de porter de 18 à 30 le nombre des membres du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'élire les 12 nouveaux membres à la session en cours.

Election de six membres du Comité de l'assistance technique

A sa 1240^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les six États suivants membres du Comité de l'assistance technique pour une période de deux ans: BRÉSIL, DANEMARK, NIGÉRIA, POLOGNE, RÉPUBLIQUE ARABE UNIE et RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE.

Election de quatre membres du Comité du développement industriel

A sa 1240^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les quatre États suivants membres du Comité du développement industriel pour une période de trois ans: ALGÉRIE, BRÉSIL, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE et SUÈDE.

Election des membres du Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales

A sa 1240^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les États suivants membres pour 1963 du Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales: AUTRICHE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FRANCE, JAPON, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL et UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES.

Election des membres du Comité spécial de coordination

A sa 1240^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les États suivants membres pour un an du Comité spécial de coordination: COLOMBIE, DANEMARK, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FRANCE, JAPON, JORDANIE, PAYS-BAS, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES et YOUGOSLAVIE.

Election des membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification

A sa 1241^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les Etats suivants membres du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification et décidé, par tirage au sort, que le mandat de la COLOMBIE, des ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, de l'IRAN, d'ISRAËL, du JAPON, de MADAGASCAR et de la NIGÉRIA serait de trois ans, celui de l'ARGENTINE, de la FRANCE, de la GRÈCE, de l'ITALIE, de la RÉPUBLIQUE ARABE UNIE, de la ROUMANIE et du TANGANYIKA de deux ans et celui du CANADA, du CHILI, du COSTA RICA, du DANEMARK, de la HONGRIE, de l'INDONÉSIE et de l'UNION des RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES d'un an.

Election des douze membres supplémentaires du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

A sa 1241^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a élu les Etats suivants membres du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : ARGENTINE, AUTRICHE, CANADA, LIBAN, MADAGASCAR, NIGÉRIA, NOUVELLE-ZÉLANDE, PAKISTAN, PÉROU, RÉPUBLIQUE ARABE UNIE, TCHÉCOSLOVAQUIE et TUNISIE.

Nomination des deux membres supplémentaires du Comité spécial créé en vertu de la résolution 851 (XXXII) du Conseil

A sa 1241^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Président du Conseil, conformément aux dispositions de la résolution 900 A (XXXIV), a nommé l'Indonésie et la Jordanie comme membres supplémentaires du Comité spécial.

Confirmation de la nomination de membres des commissions techniques du Conseil

A sa 1241^{ème} séance, le 20 décembre 1962, le Conseil a confirmé la nomination des représentants suivants de

membres des commissions techniques, désignés par leur gouvernement :

COMMISSION DE STATISTIQUE

M. Mario García Incháustegui (Cuba) ;
M. Mircea Bulgaru (Roumanie).

COMMISSION DE LA POPULATION

M. Kweku Twun de Graft-Johnson (Ghana).

COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES

M. Aristide Issembe (Gabon) ;
M. Hussein Kamel (République arabe unie) ;
M. Jorge Alvarez Olloniego (Uruguay).

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Mlle Margaret Aitken (Canada) ;
M. Humberto Díaz Casanueva (Chili) ;
M. Niels Madsen (Danemark) ;
M. Enrique Ponce y Carbo (Equateur) ;
Mme Marietta P. Tree (Etats-Unis d'Amérique) ;
M. Christie W. Doe (Libéria) ;
M. Zbigniew Resich (Pologne) ;
Le Pr Piotr Emelyanovitch Nedbaïlo (République socialiste soviétique d'Ukraine).

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Mme Esther Zemborain de Torres Duggan (Argentine) ;
Mme Helvi Sipilä (Finlande) ;
Mme Marie-Hélène Lefauchaux (France) ;
Mme Eva Maria Robertson de Otayza (Pérou) ;
Mme Zofia Dembinska (Pologne) ;
Mme Lati Hyde-Forster (Sierra Leone).